

DROIT ET ACTIVITÉS NUMÉRIQUES

MENTION DROIT DU NUMÉRIQUE

■ PRÉSENTATION & OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master de Droit et Activités Numériques forme des juristes aux branches du droit lié au monde et aux technologies numériques qui soient en capacité de comprendre et dialoguer avec des spécialistes des sciences du numérique. Pour ce faire, sont dispensés des enseignements en droit du numérique mais également des enseignements transdisciplinaires, afin d'acculturer les étudiants aux sciences du numérique.

Les cours proposés permettent de comprendre les enjeux et la régulation des activités numériques autour de grands thèmes : la protection des données, la cybersécurité, le commerce électronique et la gouvernance d'Internet, l'intelligence artificielle. Ces questions seront abordées dans une double perspective : celle du droit des affaires et du droit international, européen et comparé.

Différents séminaires offrent une approche approfondie et pratique des enjeux juridiques du numérique appliqués au monde des affaires : étude des termes des contrats entre professionnels ou à destination des consommateurs ; aspects juridiques des plateformes d'échange entre particuliers ; aspects des activités de banque et paiement en ligne, aspects de droit des sûretés, de droit pénal, fiscal et probatoire ; etc.

L'objectif est de former des étudiants disposant des compétences nécessaires pour conseiller les personnes publiques, les entreprises, les organisations gouvernementales et les particuliers sur les questions juridiques liées au numérique. Ils disposent d'une agilité pour s'adapter aux évolutions normatives et technologiques pour développer des solutions ingénieuses et innovantes répondant aux défis juridiques émergents dans le monde numérique.

■ COMPÉTENCES VISÉES

- ☑ Comprendre les réseaux, les systèmes d'information et les technologies clés et être à même d'identifier les acteurs et interlocuteurs des secteurs concernés
- ☑ Communiquer efficacement, y compris sur les aspects techniques, avec des informaticiens
- ☑ Évaluer, faire évoluer et mettre en place les règles et procédures liées à l'utilisation des outils et à la prévention des risques numériques
- ☑ Maîtriser, savoir appliquer dans un contexte donné, suivre et sensibiliser le personnel d'une structure au droit du numérique et à ses évolutions dans ses dimensions françaises, européennes et internationale
- ☑ Développer une approche réflexive et distanciée des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- ☑ Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

■ PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- ☑ Magistrats
- ☑ Avocats spécialisés en droit du numériques
- ☑ Juriste ou conseil en entreprise du numérique (legal tech, start up, plateforme du numérique, etc.) ou d'un autre secteur
- ☑ Délégué à la protection des données
- ☑ Juriste ou Conseil spécialisé dans la conformité en protection des données auprès d'organismes publics ou d'entreprises
- ☑ Juriste au sein d'une autorité administrative indépendante
- ☑ Enseignant-chercheur

CONDITIONS D'ADMISSION

Tout étudiant titulaire d'un Diplôme National de Licence (DNL) ou équivalent, résidant en France ou dans un pays de l'espace économique européen, effectuant une candidature dans un Diplôme National de Master (DNM), hors parcours en formation continue et masters internationaux, doit déposer sa candidature et les documents spécifiques demandés sur la plateforme monmaster.gouv.fr, entre le 25 février et le 24 mars 2025.

Les candidatures pour les parcours sous statut étudiant seront examinées par les responsables pédagogiques, qui sélectionneront les candidats admis et les informeront via la plateforme monmaster.gouv.fr à partir du 2 juin 2025.

Pour les parcours sous statut alternant, la phase de recherche de contrat se déroulera entre le 2 mai et le 9 juin 2025, les propositions d'admission seront transmises du 13 au 16 juin 2025.

La phase complémentaire se déroulera du 17 juin au 17 juillet 2025.

Lorsque le candidat aura accepté définitivement une proposition d'admission dans un DNM, il procédera au plus tôt à son inscription au sein de l'établissement d'accueil.

Pour les étudiants ne disposant pas de DNL ou équivalent, les candidatures se feront via le portail de candidature e-candidat de l'établissement.

SEMESTRE 1	
	ECTS
UE1 - Cours fondamentaux	25
Fiscalité des entreprises	
Droit des sûretés	
Droit international privé	
Concurrence	
Culture numérique	
UE2 - Cours optionnels (1 choix)	3
Droit d'auteur	
Droit pénal des affaires	
Droit financier approfondi	
Droit des assurances	
UE3 - Maîtrise langue étrangère	2
Anglais juridique	

SEMESTRE 2	
	ECTS
UE1 - Cours fondamentaux (2 choix/5)	25
Fiscalité des entreprises	
Entreprises en difficulté	
Droit patrimonial de l'entrepreneur	
Financement des entreprises	
Propriété industrielle	
Cours fondamental obligatoire	
Droit du numérique	
UE2 - Cours optionnels (1 choix)	3
Droit du commerce international	
<i>Common Law contracts</i>	
Droit de la consommation	
Contrats d'affaires	
UE3 - Maîtrise langue étrangère	2
Anglais juridique	

SEMESTRE 3	
	ECTS
UE1 - Cours fondamentaux	20
Culture numérique	
Droit général du commerce électronique	
Droit de la protection des données approfondi	
UE2 - Cours d'approfondissement	8
Droit de la communication numérique	
Droit de la concurrence appliqué au numérique	
Droit de la propriété intellectuelle et numérique	
UE3 - Maîtrise langue étrangère	2
Anglais juridique	

SEMESTRE 4	
	ECTS
UE1 - Cours fondamentaux	12
Culture numérique	
Droit général du commerce électronique	
UE2 - Cours d'approfondissement	6
Droit de l'intelligence artificielle	
Séminaires d'actualité juridique et numérique	
UE3 - Professionnalisation (1 choix)	12
Stage de 3 mois minimum et rapport de stage	
Mémoire de recherche	

CONTACTS

FACULTÉ DE DROIT

📍 Campus des Quais | Lyon 7^e

📞 04 78 78 73 00

✉️ scol-master-droit@univ-lyon3.fr

RESPONSABLES

Falilou DIOP

✉️ falilou.diop@univ-lyon3.fr

Ludovic PAILLER

✉️ ludovic.pailler@univ-lyon3.fr

1 SEMESTRE = 30 ECTS

UE ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Substituable à l'UE libre, selon les dispositions prévues par le responsable pédagogique.

DES QUESTIONS SUR VOTRE ORIENTATION, VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE ?

Le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) vous accompagne tout au long de votre cursus sur :

- vos choix d'orientation et de formation - Centre d'Information, de Documentation et d'Orientation → cido@univ-lyon3.fr
- votre insertion professionnelle - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle → baip@univ-lyon3.fr

Retrouvez également l'information sur la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle sur les enquêtes de l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP/DIDAP).

ADRESSE POSTALE

1C avenue des Frères Lumière - CS 78242 - 69 372 LYON CEDEX 08



📍 Manufacture des Tabacs

📍 Campus des Quais

📍 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR